

**Profession de foi du SNESUP
Science politique - section 04 - collège B**



**Liste « Maitrisons collégialement notre
futur »**

Le CNU est une instance démocratique essentielle. Il assure l'examen collégial de nos missions par des pairs de notre discipline. Pièce maîtresse du statut de fonctionnaires d'Etat des enseignant.e.s-chercheur.e.s face aux pouvoirs locaux et leurs arbitraires, le CNU est la cible d'attaques visant à sa dénaturation ou sa disparition. Le projet de loi de "transformation de la fonction publique" en réduisant les prérogatives des commissions administratives paritaires, dessaisirait le CNU des procédures d'avancement de grade des enseignant.e.s chercheur.e.s : ce serait alors la fin du contingent national de promotions par le CNU ; la CPU quant à elle envisage tout simplement de supprimer le CNU. Le SNESUP-FSU s'oppose fermement à cette volonté de régression démocratique et à tout excès de localisme.

Depuis plusieurs années, les élu.e.s SNESUP-FSU défendent le caractère national et la dimension collégiale des procédures ainsi que les principes de transparence et de pluralisme au sein du CNU et de la CP-CNU. Elles et ils luttent pour l'indépendance de l'enseignement et de la recherche, la qualité de la formation des enseignant.e.s, les revendications en matière d'emploi, de recrutement et de carrières parce qu'elles garantissent la qualité de l'université. Elles et ils dénoncent les politiques qui aggravent les inégalités dans l'enseignement supérieur et la recherche en concentrant les ressources sur quelques pôles dits "d'excellence". Elles et ils s'opposent à l'individualisation des carrières et défendent une augmentation du nombre de postes ouvert aux concours et une amélioration globale des carrières.

Les élus SNESUP-FSU portent les principes de démocratie, de service public, de justice sociale, de coopération et de collégialité pour une défense du métier et du statut des enseignant.e.s-chercheur.e.s.

Le CNU est un lieu d'expression de notre communauté. Son rôle est d'autant plus crucial pour une « discipline rare » comme la nôtre, particulièrement fragilisée par le trop faible de nombre de postes mis au concours. La politique de gel de postes des établissements entraîne un gâchis humain et scientifique considérable et cela alors même que les formations en science politique connaissent un succès croissant auprès des étudiants. En conséquence, les formations de science politique reposent toujours plus sur le travail précaire et parfois gratuit de collègues non-titulaires. Le SNESUP-FSU revendique une augmentation de postes de MCF et PU et défend la qualification, comme reconnaissance nationale de l'aptitude à l'exercice des missions d'enseignant.e-chercheur.e.

Les élu.e.s soutiennent la demande de dé-contingentement des postes de PU portée par une majorité des enseignant.e.s-chercheur.e.s et chercheur.e.s de la discipline : la situation actuelle est décourageante pour les MCF qui peuvent légitimement prétendre à un changement de corps et délétère pour la science politique qui perd ainsi des postes d'encadrement. Plus largement, le SNESUP-FSU souhaite engager une réflexion pour faciliter les mutations des titulaires sans que cela ne se fasse au détriment des primo-candidat.e.s. La section 04 du CNU s'est opposée à la mise en place du suivi de carrière, position qui a été défendue au niveau national par les élu.e.s SNESUP-FSU et continuera à l'être.

**Des listes ouvertes et pluralistes rassemblées autour d'engagements clairs
et de conceptions communes du service public**

Le SNESUP-FSU propose des listes visant la parité de candidates et de candidats, engagé.e.s dans leurs activités scientifiques et pédagogiques, et représentant la diversité des établissements, des thématiques et approches de leurs champs disciplinaires. Par leur implication au niveau local ou national, que ce soit dans les syndicats de la FSU, dans le monde associatif, dans les associations de spécialistes ou dans la

vie universitaire, les candidates et candidats s'engagent pour la défense et l'amélioration du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

La qualification des MCF est une mission première du CNU.

La composition de notre liste reflète clairement la diversité géographique, institutionnelle et scientifique de notre discipline. Nous défendons une conception de la science politique plurielle et ouverte aux autres sciences sociales. L'examen des dossiers soumis à la qualification devra donc prendre en compte la pluralité des approches des objets politiques dès lors que celles-ci démontrent leur rigueur scientifique, leur fécondité et leur lien avec la discipline.

Les nouveaux élu.e.s au CNU refuseront une évaluation strictement quantitative des dossiers. Dans cette perspective, ils et elles veilleront à ce que la thèse demeure l'élément central d'appréciation du dossier, tout en prenant en compte les conditions concrètes de sa réalisation ainsi que les autres activités de recherche et d'enseignement. Dans le même esprit, elles et ils défendront une conception ouverte de l'internationalisation, attentive à la diversité des terrains, des communautés et des langues de communication scientifiques.

Le CNU est l'instance nationale et collégiale de gestion des carrières.

Le SNESUP-FSU s'oppose à la politique d'individualisation des rémunérations et de mise en concurrence des enseignant.e.s-chercheur.e.s. Il continuera de refuser de participer à l'évaluation des dossiers de suivi de carrière. Il dénonce la logique des primes (côté recherche comme côté pédagogie) qui est un pis-aller pour cacher la dégradation des carrières et la baisse du pouvoir d'achat et qui favorise toujours les mêmes. Il revendique une augmentation collective des rémunérations, en premier lieu par la revalorisation du point d'indice, et plus de moyens pour l'amélioration des conditions d'exercice des enseignant.e.s-chercheur.e.s, tant en enseignement qu'en recherche. Néanmoins, dans le cadre contraint existant, le SNESUP-FSU défend l'examen national et transparent par le CNU des dossiers de demande de CRCT et de PEDR avec un montant de prime identique pour toutes et tous.

Nous nous engageons à ne pas user de notre position à des fins de promotion et d'avancement de carrière et à ne pas siéger l'année du dépôt de leur dossier de demande de qualification aux postes de PU.

Les candidat.e.s de la liste SNESUP s'engagent à :

- défendre un fonctionnement éthique, transparent et démocratique du CNU
- prendre en compte les conditions concrètes d'exercice de la diversité des activités des enseignant.e.s-chercheur.e.s et des candidat.e.s à la qualification.
- rendre publics les critères pris en compte dans l'examen des dossiers dans les sections
- rédiger et diffuser des comptes rendus permettant à tous de prendre connaissance des pratiques en vigueur dans leur section et en particulier les critères mis en œuvre pour les qualifications et les promotions.
- œuvrer pour un réel droit à l'obtention de congés de recherche ou de conversion thématique
- respecter les règles de déontologie, et ne pas user de leur position d'élu à des fins de promotion

**Pour défendre nos missions de service public,
pour respecter la collégialité, pour donner toute sa place au CNU dans la gestion nationale des carrières.
Votez pour les listes présentées par le SNESUP**